Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902431-20260304-2026030403-DE

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
FINISTERE

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE.....: 09
PRESENTS .....: 08
PROCURATIONS.....: 00
ABSENTS EXCUSES .....: 01
ABSENTS NON EXCUSES .....: 00

LA CONVOCATION :
Le 25 février 2026
Affiché le 26 février 2026
DATE DE PUBLICATION :
6 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-COULITZ

Séance du : 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SALAÜN, Maire.

Présents : Gilles SALAÜN, Régis FLOC'H, Jean-Yves HÉLIÈS, Isabelle HUAULT, Dominique TOSTEN, Anne-Françoise GOULARD, Fabienne BERTHOU, Catherine LE REST.

Absent excuse : Fabien BRÉLIVET.

Participe : Claire BOYER, secrétaire général de mairie

Dominique TOSTEN a été nommé secrétaire.

DELIBERATION 20260304-03
AFFECTATION DU RESULTAT 2026 – COMMUNE

Vu la commission élargie du 18 février 2026.

Après avoir approuvé le CFU 2025 du budget communal, statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice et constatant que le CFU fait apparaître :

Excédent de fonctionnement .....357 867.77 €
Déficit d'investissement.....- 135 824.85 €
Solde des restes à réaliser .....151 000.00 €

Affectation du résultat :

Déficit d'exécution d'investissement (D001) .....- 135 824.85 €
Exécution du virement à la section d'investissement (1068).....200 000.00 €
Excédent de fonctionnement (R002).....157 867.77 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat du budget communal.

Le Maire,
Gilles SALAÜN

MAIRIE DE ST-COULITZ
29 (Finistère)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Dominique TOSTEN